

Le 13 mars 2026

Cher Collectif des Riverain.es et Usager.es du Parc Marcel Cachin,

Nous avons pris connaissance de votre lettre ouverte concernant le parc Marcel Cachin.

Dans notre programme, nous nous sommes engagés à rétablir des cheminements piétons à travers le parc Marcel Cachin, en partant des revendications des habitant.es et de réaménager les points accidentogènes (tunnel du barrage, avenue Romain Rolland, secteur Lamaze, cimetière, Bas Prés, etc.)

Pour répondre plus précisément à vos demandes :

1) Que pensez-vous de la clôture du parc Marcel-Cachin ? et de l'interdiction des circulations cyclistes à l'intérieur de celui-ci ?

Nous nous engageons à rétablir des cheminements piétons à travers le parc Marcel Cachin, dans un premier temps en ouvrant les portes. Nous pensons que les circulations cyclistes sont possibles mais que l'autorisation doit être envisagée après études.

2) Que pensez-vous de la non-indemnisation par la ville des commerçants du quartier du manque à gagner dont ils sont victimes du fait les travaux sur le parc et les voiries attenantes ?

Nous considérons que la municipalité est responsable de cette situation. Nous proposons de rencontrer les commerçant.es pour évaluer le manque à gagner.

3) Que pensez-vous de la réduction à deux fois une voie de l'ex-RN1 entre le carrefour Lamaze et le carrefour avenue Jean-Moulin/avenue de Verdun ?

La situation du trafic est très dégradée et s'inscrit dans un schéma de circulation qui a été en partie intensifié par la fermeture à la Porte de Paris. Cela a entraîné une hausse certaine des pollutions. Nous envisageons de lancer une étude globale sur les impacts de ce trafic. Cependant, d'éventuelles modifications auraient un coût considérable, sur lequel nous ne pouvons nous engager à ce jour, d'autant que les voiries dépendent du Département. Nous envisageons d'étudier également la question de l'accès (entrées et sorties) des véhicules d'urgence à l'hôpital Delafontaine

4) Quelles solutions envisagez-vous pour résoudre les problèmes de circulation automobile et sécuriser les traversées piétonnes sur le carrefour Lamaze et celui du cimetière ?

Nous proposons d'étudier un réaménagement des points accidentogènes et, dans l'intervalle, d'envisager de positionner des agents de circulation pour garantir la sécurité et de demander des moyens supplémentaires au Département.

5) Que pensez-vous de la suppression programmée du passage souterrain (sous l'ex-RN1) qui dessert le groupe scolaire Diez/Madigou/Saint-Léger/ Le Rouillon ?

Sur ce point, nous proposons de rencontrer les équipes de l'école et des parents pour travailler à la solution qui permettra la sécurité des enfants.

Notre liste reste à votre disposition pour recueillir les remarques et propositions que nous n'aurions pas encore identifiées et auxquels nous pourrions répondre dans le cadre communal.

Je vous prie d'agréer nos vœux d'un partenariat responsable et utile pour l'aménagement et l'utilisation du parc Cachin et des nouvelles voiries attenantes du quartier.

Bally Bagayoko et la Liste Ensemble Retrouvons l'Espoir